

## Centres de Loisirs

### Les visites autonomes

Le mercredi de 14h à 15h sur RDV

Les centres de loisirs peuvent réserver tout au long de l'année un créneau pour une visite autonome avec un **groupe de 15 enfants maximum** dans le cadre de leur projet pédagogique.

**Mise à disposition de la salle du conte** en autonomie pour les animateurs et les enfants

**Possibilité d'emprunt** avec la carte collectivité (attention : création en amont sur RDV)

**Le rendez-vous pour la création de la carte collectivité doit être pris en amont** avec Inès Morin, référente des accueils scolaires et extra-scolaires à la médiathèque de Montrouge :

[i.morin@ville-montrouge.fr](mailto:i.morin@ville-montrouge.fr)

01.46.12.75.76



**Tout désistement doit obligatoirement être annoncé** avec le plus d'avance possible afin de ne pas bloquer inutilement la salle du conte sur une heure de grande fréquentation de l'espace jeunesse.

Nous rappelons également que **les enfants sont sous la responsabilité des animateurs** du centre de loisirs, nous comptons sur leur professionnalisme pour encadrer le groupe et permettre à la **visite de se dérouler dans le calme** et dans les meilleures conditions possibles.